

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**  
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**  
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL  
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 09/09/2026  
Reçu en préfecture le 09/09/2026  
Publié le  
ID : 974-249740101-20260907-2026\_052\_BC\_12-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 7 septembre 2026**

Nombre de membres en exercice : **16** **L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE SEPT SEPTEMBRE** à 14 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en  
Nombre de présents : 10 salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la  
Nombre de représentés : 3 présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**  
Nombre d'absents : 3

**Secrétaire de séance :** M. Eric RENE

**OBJET**

**AFFAIRE N°2026\_052\_BC\_12**  
**ÉCONOMIE SOCIALE ET**  
**SOLIDAIRE (ESS) - Renouvellement**  
**de la subvention pour 2026 dans la**  
**cadre de la convention 2025-2026 des**  
**lauréats de l'Appel à Manifestation**  
**d'intérêts ESS**

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Irchad OMARJEE - Mme Marina PONGERARD SINGAINY - M. Eric RENE - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Henry HIPPOLYTE - M. Freddy BOYER - M. Daniel PAUSE

**ÉTAIENT ABSENT(E)S :**

M. Gabriel AUBERT - M. Karim JUHOOR - Mme Manon VINCELOT

**Nombre de votants :** 13

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
1 septembre 2026

- date d'affichage et de publication de la  
liste des délibérations au plus tard le  
14/09/2026

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE - Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mr Erick FONTAINE procuration à M. Freddy BOYER

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2026**

**AFFAIRE N°2026\_052\_BC\_12 : ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) - RENOUELEMENT DE LA SUBVENTION POUR 2026 DANS LA CADRE DE LA CONVENTION 2025-2026 DES LAURÉATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊTS ESS**

**Le Président de séance expose :**

**Contexte**

Dans le cadre de la Stratégie en faveur du développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été adopté en Bureau Communautaire du TCO du 11 juillet 2024.

Cet AMI, publié le 18 juillet 2024, vise à identifier et valoriser les initiatives innovantes et à impacts répondant aux ambitions de la stratégie #ouest2040 et des filières prioritaires identifiées par le Territoire de l'Ouest.

Au titre de cet AMI 2025/2026, les lauréats bénéficient d'une aide financière à hauteur de 50 000 € par projet par an en 2025, puis en 2026, pour des prestations d'accompagnement par des structures référencées et/ou la participation au salaire de personne recrutée pour favoriser le développement du projet.

La présente convention vise à attribuer les subventions pour l'année 2026 dans le cadre de leur convention pluriannuelle 2025-2026.

**Structures retenues**

Dans le cadre de cet AMI, 2 groupements de structures ont été conventionnés pour 2025-2026.

Le Bureau Communautaire du 10 mars 2025 a décidé d'attribuer **50 000 €** par projet pour les deux structures lauréates pour 2025 et pour 2026 :

- Emmaüs Agame (chef de file) pour son projet « L'ESS à proximité des habitants de l'Ouest »
- An Gren Kouler (chef de file) pour son projet « Valorisation des biodéchets »

| STRUCTURES                                                                           | INTITULE DU PROJET                                                                | SYNTHÈSE DU PROJET                                                                                                                                                       |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Emmaüs Agame</b><br>(chef de file),<br><b>EKOPRATIK</b> et<br><b>RUNWAY</b>       | L'ESS à proximité des habitants de l'Ouest<br>(Périmètre : 5 communes de l'Ouest) | Animer des ateliers d'économie circulaire dans différents quartiers du territoire Ouest, hauts et bas, par une présence régulière sur différents lieux publics.          |
| <b>AN GREN KOULER</b><br>(Chef de file),<br><b>AGIDESU</b> et<br><b>PROXICOMPOST</b> | Valorisation des biodéchets<br>(Périmètre : Le Port, La Possession, Saint-Paul)   | Collecte et valorisation des biodéchets de cantines scolaires dans 15 nouvelles cantines des écoles situées sur les communes du Port, de la Possession et de Saint-Paul. |

## **Bilan 2025**

### **■ Emmaüs AGAME (chef de file) – « L'ESS à proximité des habitants de l'Ouest »**

Le projet a permis d'engager, en 2025, les premières actions de structuration et d'animation de l'économie sociale et solidaire sur le territoire de l'Ouest, notamment au travers d'une étude des besoins, de la mobilisation des partenaires locaux et de premières actions de sensibilisation.

Le porteur de projet a transmis un calendrier prévisionnel détaillé des animations prévues en 2026 ainsi qu'un budget actualisé permettant de préciser les modalités de mise en œuvre de la seconde année de convention. Le planning prévoit l'organisation de **23 journées d'animation** réparties sur le territoire, avec la participation des membres du consortium et, le cas échéant, d'autres structures de l'ESS, sans incidence sur le montant de la subvention accordée.

Ces éléments traduisent la volonté du porteur de consolider le projet et d'engager sa poursuite en 2026 dans un cadre clarifié.

### **■ An Gren Kouler (AGK) (chef de file) « Valorisation des biodéchets »**

Le projet de valorisation des biodéchets a été effectivement engagé en 2025 sur les communes du Port et de La Possession. Le bilan présenté met en évidence la collecte et la valorisation de **12 271 kg de biodéchets** issus de dix établissements scolaires, transformés en compost, ainsi que la mise en œuvre d'actions de sensibilisation auprès des équipes éducatives et des élèves. Ces premiers résultats confirment la pertinence du projet au regard des objectifs du Territoire de l'Ouest en matière d'économie circulaire et de développement de l'économie sociale et solidaire.

Malgré un déploiement progressif sur la commune de Saint-Paul, lié à des contraintes organisationnelles et logistiques, le porteur de projet a identifié les mesures nécessaires à la poursuite et à la montée en charge du dispositif en 2026. Le bilan qualitatif présenté apparaît globalement satisfaisant et confirme l'intérêt de poursuivre l'accompagnement engagé.

## **Renouvellement :**

Il est donc proposé de renouveler l'attribution de **50 000€** par projet aux deux groupements de structures lauréates pour 2026 :

- Emmaüs Agame (chef de file) pour son projet « L'ESS à proximité des habitants de l'Ouest »
- An Gren Kouler (chef de file) pour son projet « Valorisation des biodéchets »

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 27/08/2026.

.

A reçu un avis favorable en Commission Économie Tourisme Culture du 10/08/2026.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
Où l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

Envoyé en préfecture le 09/09/2026

Reçu en préfecture le 09/09/2026

Publié le



ID : 974-249740101-20260907-2026\_052\_BC\_12-DE

**- AUTORISER l'attribution d'un financement de 50 000 € en 2026 aux structures lauréates de l'Appel à Manifestation d'Intérêts de l'Économie Sociale et Solidaire porté par le Territoire de l'Ouest.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président